

1/ Pharmacovigilance vaccins anti covid ANSM

on constate que l'enquête de pharmacovigilance des 4 "vaccins" anti covid n'a toujours pas été mise à jour depuis le 08 juillet dernier, or j'ai appelé le standard de l'ANSM, et les enquêtes sont censées être mises à jour tous les mois. On m'a dit d'envoyer un mail de demande sur la fiche de contact. Je vais le faire! Idem pour l'enquête sur les femmes enceintes, on a pas accès au pdf qui donne la méthodologie.

<https://www.francesoir.fr/videos-les-debriefings/laurent-mucchielli-alerte>
<https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/covid-19-suivi-hebdomadaire-des-cas-deffets-indesirables-des-vaccins>

	Pfizer	Moderna	Astrazeneca	Janssen	Total
Hospitalisations	175	312	1 260	39	1 786
Décès	761	44	170	7	982
Pronostic vital engagé	2 551	50	247	4	2 852
Invalidité/incapacité	460	25	121	1	607
Médicalement significatif	4 739	619	3 393	45	8 796
Anomalies congénitales	3	nsp	nsp	nsp	3
Total	8 689	1 050	5 191	96	15 026

Source : ANSM

2/Pharmacovigilance Europe hors Angleterre (EMA, eudravigilance) au 04/09 :



Base de données européenne des rapports d'effets indésirables
susceptibles d'être liés à l'utilisation de médicaments

Contacts | FAQ | Glossaire
français (fr)

http://www.adrreports.eu/fr/search_subst.html

	VACCIN			
				
TOTAL	11 477	6 242	5 108	1 104
TOTAL - FATAL (décès) après vaccination	23 931			

mise à jour au 04/09/2021

lien de vérification : <https://reaction19.fr/reaction19/etudes-statistiques/tutoriel-acces-et-elaboration-excel-des-donnees-eudravigilance/>

3/ Unique étude "d'innocuité" parue le 21 avril 2021 au NEJM des "vaccins anti-covid" sur les femmes enceintes:

durée de l'étude (préprint) : 2 mois et demi !!!! (Du 14 décembre 2020 au 28 février 2021)

morceaux choisis:

"Parmi les 3958 participantes inscrites dans le registre des grossesses v-safe, 827 ont eu une grossesse terminée, dont 115 (13,9%) ont abouti à une fausse couche et 712 (86,1%) ont abouti à une naissance vivante (principalement parmi les participantes vaccinées au troisième trimestre). Les issues néonatales indésirables comprenaient l'accouchement prématuré (dans 9,4 %) et la petite taille pour l'âge gestationnel (dans 3,2 %)"

<https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/nejmoa2104983>

4/ Etude balance bénéfice/risques de la "vaccination" anti covid des enfants: est-ce bien éthique?

<https://reinfocovid.fr/science/covid-19-vacciner-les-enfants-est-ce-bien-ethique/>

<https://reinfocovid.fr/science/les-enfants-ne-doivent-pas-etre-vaccines-contre-la-covid-19/>

5/ Efficacité absolument non vérifiée du "vaccin" sur le variant delta: (études sur la transmission, infection, et formes graves pour les doubles- vaccinés)

<https://reinfocovid.fr/science/les-vaccines-infectes-seraient-aussi-contagieux-que-les-autres/>

à la Réunion: selon 2 des derniers communiqués de presse de l'ARS, il y a eu :

- la semaine du 3 août : **13 morts classés covid dont 12 vaccinés** (8x 1 dose et 4x 2 doses) ,
- la semaine du 17 août : **12 morts classés covid dont 12 vaccinés** (10x 1 dose et 2x 2 doses)



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 03/08/2021

Coronavirus Covid-19 à La Réunion :

La situation sanitaire poursuit sa dégradation
Tous les indicateurs augmentent

Les chiffres de la semaine écoulée montrent que la circulation du Covid-19 s'intensifie à La Réunion. La situation sanitaire sur l'île continue de se dégrader avec un taux d'incidence hebdomadaire en forte augmentation qui atteint 353,1/100 000 habitants (contre 306,4/100.000 habitants la semaine précédente). Le variant Delta représente aujourd'hui près de 45 % des tests positifs ciblés. L'ensemble des communes sont concernées. La forte progression des hospitalisations en médecine, contraint le CHU à augmenter le nombre de lits de médecine spécialisée pour assurer la prise en charge des patients Covid. Afin de limiter la propagation de l'épidémie, il est primordial de se faire vacciner sans attendre, de respecter le confinement, de renforcer les gestes barrières, de faire un test et de s'isoler en cas de symptômes ou si on est personne contact.

Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce 3 août 2021 les décès, intervenus au cours des 7 derniers jours de 12 patients originaires de La Réunion et de 1 patient relevant d'une évacuation sanitaire :

- 1 personne âgée entre 25 et 34 ans,
- 1 personne âgée entre 35 et 44 ans,
- 1 personne âgée entre 45 et 44 ans,
- 2 personnes âgées entre 65 et 74 ans,
- 8 personnes âgées de plus de 75 ans.

Toutes les personnes décédées présentaient des comorbidités, constituant des facteurs de risque de forme grave de la maladie. Parmi les 13 personnes : 8 ne disposaient pas d'un schéma vaccinal complet et 4 personnes (âgées entre 76 et 89 ans) présentaient un schéma vaccinal complet ainsi que de fortes comorbidités.

Du 24 au 30 juillet, 3 014 cas ont été recensés en 7 jours. Le taux de positivité augmente pour atteindre 8,4 % (contre 8% la semaine précédente), le taux d'incidence hebdomadaire est en très forte hausse à 353,1/100 000 habitants et le nombre de dépistages est également en hausse (+10,5 %).

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 17/08/2021

Coronavirus Covid-19 à La Réunion :

La situation reste fragile

Les chiffres de la semaine écoulée montrent une légère baisse des indicateurs. Les mesures de freinage (confinement et de couvre-feu) mises en place depuis plus de 15 jours et l'augmentation de la couverture vaccinale commencent à produire leurs effets.

Le taux d'incidence est de 341,9/100 000 habitants (405,4/100 000 la semaine précédente). Il reste à un haut niveau supérieur au national (244,1 au 13/08). Le taux de positivité et le nombre de nouveaux cas sont en légère baisse. La pression sur les hospitalisations reste quant à elle forte et le nombre de clusters demeure important. La situation reste donc très fragile à ce stade et pourrait de nouveau se dégrader rapidement dans le contexte de la rentrée sociale et scolaire.

La vaccination est l'outil le plus efficace pour atteindre un niveau suffisant d'immunité collective. Elle doit être associée aux autres mesures de prévention et de freinage de l'épidémie : respect des mesures barrières, du confinement et du couvre-feu, limitation des contacts et respect strict de l'isolement en cas d'infection confirmée ou de contact avec un cas confirmé.

Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce 17 août 2021 les décès, intervenus au cours des 7 derniers jours, de 12 patients (10 la semaine précédente) originaires de La Réunion :

- 2 personnes âgées entre 45 et 64 ans,
- 2 personnes âgées entre 65 et 74 ans,
- 8 personnes âgées de plus de 75 ans.

9 des personnes décédées présentaient des comorbidités constituant des facteurs de risque de forme grave de la maladie. 3 des personnes ne présentaient pas de comorbidité et étaient âgées de plus de 70 ans.

10 des personnes ne disposaient pas d'un schéma vaccinal complet. 2 présentaient un schéma vaccinal complet et étaient âgées de plus de 70 ans, dont 1 avec de fortes comorbidités.

Du 7 au 13 août, 2 919 cas ont été recensés. Le taux de positivité est en légère baisse, à 8,3%, le taux d'incidence hebdomadaire est à 341,9/100 000 habitants et le nombre de dépistages est en légère augmentation (35 166 tests réalisés sur la semaine).



6/ méta-analyses efficacité de l'ivermectine en traitement précoce du covid :

(Base de données de toutes les études sur l'ivermectine COVID-19. 113 études, 71 revues par des pairs, 63 avec des résultats comparant les groupes de traitement et de contrôle.)

<https://c19ivermectin.com/>

-étude indienne efficacité ivermectine:

https://www.thedesertreview.com/news/national/ivermectin-obliterates-97-percent-of-delhi-cases/article_6a3be6b2-c31f-11eb-836d-2722d2325a08.html

-étude israélienne double aveugle:

<https://www.lefigaro.fr/sciences/covid-19-l-ivermectine-traitement-miracle-ou-enieme-fausse-piste-20210715>

Collectif réaction 19
Languedoc-Roussillon



7/ Pourquoi vouloir à tout prix confier notre santé et celle de nos enfants à des entreprises pharmaceutiques criminelles ? Feriez-vous garder vos enfants par des pédophiles ?

-Pfizer

Affaires judiciaires [modifier | modifier le code]

Entre 1995 et 2009, 40 cas d'inconduite ont été portés devant les tribunaux. Un total de 6,171 milliards de dollars d'amendes a été acquitté. 6 cas présumés d'inconduite sont en cours d'examen⁵⁰. Cet aspect a été soulevé par le Parlement Européen lors du choix des fabricants de vaccins contre le Covid-19, mais n'a pas été retenu comme critère de sélection⁵¹.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Pfizer>

Le laboratoire américain Pfizer accepte de payer la plus grosse amende jamais infligée par la justice américaine à un groupe pharmaceutique. Il a été reconnu coupable de pratiques commerciales frauduleuses.

AFP - Le groupe pharmaceutique américain Pfizer, fabricant du Viagra, a accepté de payer une amende record de 2,3 milliards de dollars pour solder une plainte sur ses pratiques commerciales, ont annoncé mercredi les parties prenantes.

Il s'agit "de la plus grosse amende jamais infligée par la justice américaine dans le secteur de la santé", a souligné le ministère de la Justice dans un communiqué, alors que l'administration Obama cherche à lutter contre la fraude et à réduire le coût astronomique de la santé aux Etats-Unis.

<https://www.france24.com/fr/20090903-le-laboratoire-pfizer-ecope-dune-amende-23-milliards-dollars->

-AstraZeneca

En 2013, AstraZeneca a été entendue lors de l'enquête relative à l'**affaire GSK en Chine**, où des laboratoires pharmaceutiques utilisaient des agences de voyages pour corrompre des médecins et des responsables chinois en leur offrant des voyages touristiques, présentés comme des conférences universitaires⁵⁶. À cette occasion, un des cadres dirigeants de la firme a été détenu^{57, 58}.

En 2016, la firme a été condamnée par la **Securities and Exchange Commission** à payer une amende de six millions de dollars, pour des faits de corruption en Chine et en Russie, survenus entre 2005 et 2010^{59, 60, 61}. La **Securities and Exchange Commission** a déclaré qu'en Chine, les employés d'une filiale d'AstraZeneca corrompaient des responsables de la santé pour les inciter à acheter ses produits ou à réduire les sanctions financières qui atteignaient déjà la société⁶².

En 2018, le **Serious Fraud Office** soupçonne AstraZeneca et d'autres laboratoires pharmaceutiques comme **GlaxoSmithKline** et **Eli Lilly and Company**, de corruption en Irak, ayant fourni gratuitement au gouvernement irakien des médicaments et du matériel pharmaceutique, sachant qu'ils seraient ensuite revendus au marché noir pour financer des attaques terroristes^{63, 64, 65}. Cette enquête est liée, au moins partiellement, à une action en justice aux USA entamée en octobre devant un tribunal de Washington au nom d'anciens combattants américains tués ou blessés en Irak entre 2005 et 2009. Cette action en justice mène à une demande de dédommagement s'élevant à un milliard de dollars, que rejette Astrazeneca⁶⁶.

En 2020, le choix de la société *Shenzhen Kangtai Biological Products* comme partenaire d'AstraZeneca dans la fabrication d'un vaccin contre la Covid-19, a posé des questions, cette société ayant été mêlée à un scandale sanitaire^{67, 68, 69}.

https://fr.wikipedia.org/wiki/AstraZeneca#Controverses_et_affaires_judiciaires

AstraZeneca écope d'une amende de 520 millions d'euros aux Etats-Unis

Le Monde ·

Publié le 28 avril 2010 à 14h51 - Mis à jour le 28 avril 2010 à 14h51

https://www.lemonde.fr/economie/article/2010/04/28/astrazeneca-ecope-d-une-amende-de-520-millions-d-euros-aux-etats-unis_1343983_3234.html

-Moderna :

Moderna, Inc. (anciennement ModeRNA Therapeutics, pour “modifyRNA” (modifie l'ARN) jusqu'en 2018) est une société de biotechnologies américaine, fondée en 2010 et basée à Cambridge dans l'État du Massachusetts, qui vise à concevoir des « thérapies protéiniques » fondées sur la technologie dite de l'acide ribonucléique messager (ARN messager).

Soupçons de possibles délits d'initiés [modifier | modifier le code]

Sur fond de spéculation boursière et d'intérêts financiers colossaux, la valeur de l'action Moderna, Inc. a quadruplé pendant la **pandémie de COVID-19**, passant de 20 dollars en février 2020 à un maximum de 94 dollars en juillet 2020⁷⁴. À la suite de cette montée en flèche, certains dirigeants de Moderna ont vendu une partie de leurs actions de la société⁷⁵. Cette attitude a dépli notamment en raison des importantes subventions dont bénéficie la société⁷⁴. En juin 2020, des lanceurs d'alerte demandent à la **Securities and Exchange Commission** d'ouvrir une enquête⁷⁶.

Optimisation fiscale [modifier | modifier le code]

En prévision de larges profits grâce à son vaccin contre le Covid-19, Moderna met en place un système d'**évasion fiscale**. Après avoir reçu 2,5 milliards de dollars du gouvernement américain pour financer le développement du vaccin, le laboratoire a ouvert une filiale à **Bâle en Suisse**, canton où le taux d'imposition pour les entreprises est de 13,04 %^{77, 78}, afin de servir de centre de facturation pour le reste de l'Europe. C'est à cette entité que l'**Union européenne** doit payer les doses que Moderna lui fait livrer. Par ailleurs, tous les brevets détenus par Moderna sont enregistrés au **Delaware** aux **États-Unis**, où aucun prélèvement n'est effectué sur les revenus provenant de la propriété intellectuelle. D'après Somo, une ONG spécialisée dans la finance et le marché de la santé, avec un taux de marge estimé à 44 % par dose de vaccin, ce sont près de 8 milliards de bénéfices nets qui pourraient en grande partie échapper à l'impôt⁷⁹.

Autrement dit, Moderna n'a jamais conçu le moindre « vaccin » ni médicament, a moins de 2 ans d'existence légale sous ce nom.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Moderna>

Covid-19 : le Japon suspend 1,6 million de doses de Moderna pour anomalie

La présence d'impuretés a été signalée dans trois lots du vaccin contre le coronavirus distribué dans le pays, qui a décidé de les suspendre.

Source AFP

https://www.lepoint.fr/monde/covid-19-le-japon-suspend-1-6-million-de-doses-de-moderna-pour-anomalie-26-08-2021-2440254_24.php

-Jonhson&Jonhson :

Dissimulation du risque de dépendance [modifier | modifier le code]

En mai 2017, l'État de l'**Ohio (États-Unis)** porte plainte contre Johnson & Johnson et d'autres **groupes pharmaceutiques** pour dissimulation des risques de dépendance liés à la prise d'**antidouleurs** à base d'**opiacés**, au cœur d'une grave crise de santé publique. Selon la plainte, « ces producteurs de médicaments ont fait croire (...) que les opiacés n'étaient pas addictifs, que la dépendance était facile à surmonter ou qu'elle pouvait être traitée en prenant encore plus d'opiacés »⁶⁶. Le 26 août 2019, le tribunal a condamné j&j à verser 572 millions de dollars⁶⁷.

En juillet 2021, Johnson & Johnson accepte de payer 5 milliards sur neuf ans. Le laboratoire, avec d'autres distributeurs de médicaments, espère ainsi mettre fin à près de 4 000 actions intentées au civil par des dizaines d'États américains et collectivités locales, dans le cadre d'une proposition d'accord à l'amiable « historique ». Selon *Le Figaro*, « la crise américaine des opiacés, déclenchée par la promotion agressive de médicaments anti-douleur très addictifs tels que l'**oxycodone** dans les années 1990, a fait plus de 500 000 morts par overdose aux États-Unis en deux décennies. »⁶⁸

https://fr.wikipedia.org/wiki/Johnson_&_Johnson

Johnson & Johnson écope d'une amende de 8 milliards de dollars aux Etats – Unis

La multinationale a été condamnée pour n'avoir pas prévenu qu'un de ses médicaments (Risperdal) faisait pousser la poitrine chez les hommes. Johnson & Johnson, qui fait face à une série de plaintes devant des tribunaux d'Etat à cause de ce produit, va faire appel de ce jugement.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/johnson-johnson-ecope-dune-amende-de-8-milliards-de-dollars-aux-etats-unis-1138460>